



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU JEUDI 11 AVRIL 2024

OBJET : OBJET : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
VOTE DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2023

N° 2024-11

Date de transmission en Préfecture : **19 AVR. 2024**

Date de mise en ligne : **19 AVR. 2024**

Date de la convocation du Conseil d'administration : **5 AVRIL 2024**

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : **17**

Président de séance : **Sébastien FRANÇOIS**

Secrétaire de séance : **Nicolas DÉCLAS**

Membres présents à la séance : Sébastien FRANÇOIS – Michèle EYMARD – Agnès BÉRAL – Lionel BRUNEL –
Christiane CONSTANT – Noëlle CROUZET – Xavier DÉMONET – Jessica DIONISIO – Brigitte GAUTHIER-
DUMORTIER – Marie-Thérèse MAUCOUR – Christelle RIVAT – Béatrice VERDIER – Jean VIRET

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Serge BÉRARD (à Sébastien FRANÇOIS) – Jean-Louis
CHAPON (à Michèle EYMARD) – Christian VIVENS (à Agnès BÉRAL)

Membres absents : Nathalie BERTOCCHI

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Au vu du budget primitif et des délibérations budgétaires modificatives de l'exercice 2023, des titres définitifs, des créances à recouvrer, du détail des dépenses effectuées et des mandats délivrés, des bordereaux de titres de recettes et des bordereaux de mandats, il apparaît que le compte de gestion dressé par le comptable public, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que des états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer est en conformité avec le compte administratif de l'ordonnateur.

Le compte de gestion 2023, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU JEUDI 11 AVRIL 2024

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

L'exposé de Monsieur le vice-Président entendu,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le compte de gestion du Trésorier pour le Centre communal d'action sociale de Brignais pour l'exercice 2023.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Serge BÉRARD
Maire de Brignais
Président du CCAS

Sébastien FRANÇOIS
Vice-Président du CCAS

Nicolas DÉCLAS
Secrétaire de séance

